

Résine pour modélisme, prototypes et outillage.

Applications

Tout type de travaux de modélisme, modelage et de maquettage

Généralités

Système polyuréthane bi-composant non chargé durcissant à température ambiante.
Sa très faible viscosité permet l'incorporation d'un taux de charge important.
Ses propriétés mécaniques peuvent être modifiées par l'incorporation de différentes charges.
Peut être chargé avec la charge FB
Idéal pour le coulage de pièces fines

Propriétés générales

Teinte résine (A) :	PU 19 A	Beige
Teinte durcisseur (B) :	PU 19 B	brun
Viscosité du mélange :	mPas	100
Masse volumique du mélange :	Kg/dm ³	1,1
Dureté Shore D :	à 20°C	66-68
Résistance à la compression :	N/mm ²	33
Résistance à la traction :	N/mm ²	22
Résistance à la flexion :	N/mm ²	36
Module de flexion	N/mm ²	800-900
Tenue en température :	°C	env. 65

Mode d'emploi

Proportions du mélange en poids : 1 part de PU 20 **A** pour 1 part PU 20 **B**

Durée de vie en pot (200 gr mél. A 20°C) : 4 à 4,45 minutes

Démoulage possible à 20/25°C : 1 heure

Durée de conservation en emballages clos : 6 mois

Les composants chargés doivent être rebrassés à chaque usage.

Refermer les récipients après chaque usage.

Stocker à l'abri de l'humidité à une température comprise entre 18 et 25°C.

Les présentes informations et les conseils qui vous sont données verbalement ou par écrit dans le cadre de notre assistance technique ou d'essais pratiques, vous sont communiqués au mieux de nos connaissances et n'engagent pas notre responsabilité, même en ce qui concerne d'éventuels droits de tiers en matière de propriété industrielle. Ils ne vous dispensent pas de la nécessité de vérifier sur place si les conseils techniques et les produits fournis conviennent aux procédés et application que vous envisagez. L'application, la mise en œuvre et la transformation des produits fournis, échappent à notre contrôle et relèvent exclusivement de votre responsabilité. La vente de nos produits s'effectue en vertu de nos conditions générales de vente et de livraison. Nos recommandations en matière de sécurité ne vous dispensent pas de l'obligation de déterminer les mesures de sécurité adaptées à vos conditions d'exploitation, que nous ne pouvons prévoir, et de veiller notamment à la qualification professionnelle et à l'information des personnes appelées à utiliser, manipuler ou être en contact avec les produits